

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 04.028

L'An Deux Mille Quatre, le 31 mars à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

LE 24 MARS 2004

DATE D'AFFICHAGE

LE 24 MARS 2004

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BIRON, BUJARD, CAU, Mmes COURTIN, DOUMECQ, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mmes ISENDICK, JOLY, M. MERLE, Mmes MOINET, PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET, Mme TERRIEN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : Mme CROUE représentée par M. LE GUEUT
Mme DURAND représentée par M. CAU
Mme LABEYRIE représentée par M. MOST
Melle TURPIN représentée par M. BOURGEOIS
M. COASSIN représenté par M. BUJARD

ABSENTS-EXCUSES : NEANT

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 28
Nombre de Votants : 33

Madame ISENDICK a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2004 DE L'OFFICE MUNICIPAL DU
TOURISME

VOTE : 6 ABSTENTIONS
UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le Budget Primitif 2004 de l'Office Municipal du Tourisme de ROYAN, approuvé par le Comité Directeur le 17 Février 2004.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Oui l'Exposé du Rapporteur,
- Vu le projet de Budget Primitif de l'Office Municipal du Tourisme, approuvé par le Comité Directeur le 17 Février 2004,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- D'approuver le Budget Primitif pour l'exercice 2004 de l'Office Municipal du Tourisme de ROYAN s'élevant à :

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

. DEPENSES	956 000 Euros
. RECETTES	956 000 Euros

INVESTISSEMENT

. DEPENSES	18 500 Euros
. RECETTES	18 500 Euros

BUDGET ANNEXE

FONCTIONNEMENT

. DEPENSES	646 000 Euros
. RECETTES	646 000 Euros

INVESTISSEMENT

. DEPENSES	45 000 Euros
. RECETTES	45 000 Euros

TOTAL GENERAL

1 665 500 Euros

EQUILIBRE A

- Le Budget Primitif 2004 est annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 2 avril 2004
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS